

attendions. Ce n'est pas par ces moyens qu'on supprimera l'anarchie.

L'unification des Prémontrés

L'œuvre d'unification dans les Ordres religieux, désirée par les PP. du Concile du Vatican, s'opère peu à peu sous l'impulsion de Sa Sainteté Léon XIII. Après les Cisterciens et les Franciscains, voici les Prémontrés.

Les diverses Congrégations de Prémontrés de France, d'Autriche, de Belgique et d'Italie viennent, elles aussi, de procéder à leur union en un seul Ordre, et sous un seul supérieur général. L'Ordre des Prémontrés, fondé en France par saint Norbert, a de grandes et belles traditions qui nécessairement ont été interrompues par la Révolution. C'était autrefois l'abbé de Prémontré en France qui, par le fait même de son élection comme abbé, était le chef et le général de tout l'Ordre. Le dernier successeur régulier de saint Norbert a été Dom L'Ecuy, qui mourut à Paris en 1834. Les maisons reconstituées dans notre siècle, en France et en Belgique, étaient divisées en observance primitive et en observance commune, sans aucun lien hiérarchique.

Bazars

L'archevêque de Montréal les a interdits dans son diocèse, jusqu'à nouvel ordre.

Parlement provincial

L'ouverture de la deuxième session du neuvième Parlement a eu lieu le 12 avec le cérémonial ordinaire.

Les sénateurs acadiens

Il est plus facile que jamais de les compter puisqu'il n'y en a plus qu'un seul : M. Pascal Poirier.

Diagnostic libéral

(Suite)

Vive la liberté ! c'est-à-dire périsse l'Eglise et son autorité abhorrée !